

Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2020

## Château de Fargues au Pontet : informations sur les reports et remboursements des manifestations



Le Château de Fargues au Pontet vient de communiquer les modalités de report ainsi que les remboursements des manifestations annulées suite à la crise sanitaire.

Le spectacle 'les Jumeaux' est reporté au 2 octobre prochain tandis que 'Parent modèles' est repoussé au 6 novembre 2020. Attention, les horaires pourraient changer selon les préconisations en vigueur au moment du spectacle. Pour les personnes ayant un abonnement '1,2,3 Comédie' ou des tickets à l'unité pour ces deux représentations, en cas d'impossibilité pour ces deux dates, un remboursement au prorata est possible. Il suffit de venir au Château de Fargues avec un RIB et ses tickets afin de remplir une fiche de renseignements.



Ecrit par Echo du Mardi le 22 juillet 2020

Pour les personnes ayant un abonnement 'Connaissance du Monde' dont la dernière séance a été annulée, deux possibilités : pour ceux souhaitant se réabonner en septembre, le prix de l'abonnement 2020-2021 tiendra compte de cette annulation et sera de 25,50 € au lieu des 36 € habituels. Pour les personnes ne voulant pas se réabonner, un remboursement est possible aux mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.

Château de Fargues. Avenue Pierre-de-Coubertin. Le Pontet. 04 90 03 09 20.